

Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants

Rapport
annuel
2022

Sommaire

Mot du président	4
Extraits du message stratégique	5
Prestations de l'ABA	6-7
Projets de l'ABA	8-9
Chiffres-clés du CIR	10
Témoignage d'une collaboratrice du CIR	11
Témoignage d'un bénéficiaire du CIR	13
Chiffres-clés de la BBR	14
Témoignage d'un collaborateur de la BBR	15
Témoignage d'un bénévole de la BBR	19
Témoignage d'une abonnée de la BBR	21
Chiffres-clés du CCA	22
Témoignage d'une collaboratrice du CCA	23
Rapport du trésorier	24
Bilan et compte de résultat	25
Témoignage d'une fondation privée	26
Remerciements	27
Différentes formes de soutien	29
Mot de la directrice du Foyer du Vallon	30
Rapport du trésorier du Foyer du Vallon	31



Mission de l'ABA

L'ABA est une association genevoise privée à but non lucratif. Créée en 1901, elle a pour vocation d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap visuel résidant, travaillant ou étudiant à Genève.

L'association conseille les personnes concernées ainsi que leurs proches, et mène une action de sensibilisation auprès du grand public. Elle est aussi active à travers le réseau médico-social et politique genevois et veille à promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes.

Page de couverture: Alexandre, jeune bénéficiaire de l'ABA qui a reçu le kit «petit cuistot» grâce au financement d'une fondation privée.

Photographies : Emmanuelle Bayart

DES AVEUGLES

malvoyants

34

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé



3



Mot du président

L'année 2022 a été intense pour toutes les personnes s'engageant en faveur des bénéficiaires de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants : collaborateurs, cadres et bénévoles ont uni leurs efforts pour permettre la continuité et le développement des activités de notre noble cause. Merci à eux pour leur dévouement!

Cette année, l'accent est mis sur l'action du comité qui a contribué à cette réussite collective. Ses membres se sont impliqués dans l'élaboration de notre message stratégique, dont vous trouverez des extraits sur la page de droite, ainsi que dans le cadre d'actions plus ciblées au profit de nos bénéficiaires et de nos collaborateurs.

J'exprime toute ma gratitude à Madame Sylvia Hochuli pour son investissement sans faille durant vingt-cinq ans au sein de notre comité, et qui n'a pas souhaité renouveler son mandat lors de notre assemblée générale de 2022. Saluons l'arrivée, depuis cette même date, de Madame Théodora Cohen Liechti et de Monsieur Olivier Meier, membres nouvellement élus.

En parcourant notre rapport annuel, vous découvrirez plusieurs facettes du quotidien de l'ABA. Vous avez également la possibilité de suivre nos activités en direct en surfant sur notre site internet : www.abage.ch

Je reste convaincu qu'il nous faut préparer dès aujourd'hui l'avenir, afin de répondre aux défis de demain, de sorte que les personnes en situation de handicap visuel continuent de bénéficier des conditions nécessaires au maintien de leur autonomie dans un environnement adapté.

Au nom des bénéficiaires de l'ABA, j'adresse mes chaleureux remerciements à nos nombreux donateurs pour leur précieuse générosité qui est indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Michel Philippi

L'année 2022 a été aussi celle de la pleine reprise de nos activités et de l'élaboration de plusieurs projets.



Extraits du message stratégique



Se diriger ensemble vers une autonomie assurée, tel est le cœur de la mission de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants.



La Vision ABA 2025 précise la mission et fixe les bases fondamentales des activités de l'ABA ainsi que les moyens mis en place pour y parvenir.



L'ABA ambitionne de se positionner comme partenaire reconnu pour ses compétences et son expertise afin de promouvoir l'égalité vis-à-vis des personnes en situation de handicap.



Le monde bouge et change constamment, l'ABA anticipe et s'adapte en s'entourant de ses nombreux partenaires.



Une prise en considération du handicap, quel qu'il soit, au démarrage d'un projet, est moins coûteuse qu'une adaptation et répond mieux aux besoins et aux attentes des personnes concernées.



Le partenariat avec les autres entités actives dans le même domaine, mais aussi avec celles qui œuvrent dans d'autres domaines du handicap est indispensable.

Pour découvrir le contenu complet du message stratégique, nous vous invitons à utiliser ce QR code:





Prestations de l'ABA

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est l'institution de référence dans le canton de Genève pour ce qui concerne la malvoyance et la cécité.

Le déficit visuel peut être présent dès la naissance ou survenir ultérieurement, à un âge plus ou moins avancé, brutalement ou de manière progressive, entraînant souvent des difficultés dans la vie quotidienne.

À ce jour, ce sont plus de 1'600 personnes déficientes visuelles qui bénéficient directement ou indirectement des prestations fournies par les différents services de l'ABA, grâce à l'engagement d'une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs et d'une centaine de bénévoles.

L'action de l'ABA est animée par des valeurs fondamentales comme la bienveillance, l'empathie et l'esprit d'ouverture, c'est pourquoi elle :

soutient avec prévenance, dévouement et respect la personne aveugle ou malvoyante en mettant l'humain au centre;

donne tous les moyens nécessaires afin que les personnes concernées disposent d'autonomie, d'intégration scolaire, professionnelle et sociale;

encourage l'innovation et la formation continue pour être en mesure de fournir aux personnes aveugles ou malvoyantes un environnement plus inclusif.





BBR

La Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) est, en Romandie, l'unique bibliothèque qui produit des livres en braille pour ses abonnés. Elle produit également des livres audio grâce à ses bénévoles « donneurs de voix » qui lisent des ouvrages au sein de nos studios d'enregistrement ou depuis leur domicile. Plusieurs milliers de livres audio et braille sont mis gratuitement à la disposition des personnes concernées.

La BBR collabore aussi avec le Département de l'instruction publique afin de rendre les supports scolaires accessibles aux enfants aveugles ou malvoyants, ainsi qu'avec la Chancellerie d'État pour l'adaptation des votations et des élections cantonales. À bien plaisir, la BBR adapte également les brochures des votations fédérales.



CIR

Le Centre d'Information et de Réadaptation (CIR) propose des prestations d'ergothérapie spécialisée en basse vision (aménagement du domicile, d'une place de travail ou encore en milieu scolaire), ainsi que des prestations spécialisées en locomotion (apprendre à une personne déficiente visuelle à se déplacer en toute sécurité avec une canne blanche), mais aussi l'accompagnement social qui permet aux concernés de faire valoir leurs droits auprès des assurances sociales.

Le CIR met également à disposition des bénéficiaires différents moyens auxiliaires qui leur permettent de maintenir une autonomie dans les activités de la vie quotidienne.



CCA

Le Centre de Compétences en Accessibilité (CCA) propose des expertises et des conseils, lorsqu'il s'agit d'accessibilité spécifique au handicap visuel dans le cadre bâti et l'urbanisme (aménagement d'un nouveau carrefour, accès aux bâtiments, signalétique, etc.).

Le centre dispense également des formations d'adultes dans les hautes écoles de santé mais aussi au sein des EMS, afin de sensibiliser le personnel soignant au maintien d'une autonomie sur le long terme pour les résidents déficients visuels. Des formations individualisées en adéquation avec les évolutions technologiques sont également proposées aux personnes malvoyantes ou aveugles.



Nous vous invitons à utiliser ce QR code afin d'en savoir plus sur les prestations et les activités de l'ABA.



Projets de l'ABA

Par le biais de ses nombreux champs d'action, l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) fait preuve d'adaptation constante face aux demandes et aux besoins croissants de ses bénéficiaires.

Elle met ainsi en place un nombre important de projets en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes afin de leur garantir autonomie, intégration et respect grâce à l'engagement sans faille et aux riches compétences de ses collaborateurs et de ses bénévoles. Les projets ne pourraient être réalisés sans l'immense générosité de nos donateurs privés et institutionnels à qui nous témoignons notre profonde gratitude.



Projet BBR

Les généreux soutiens octroyés à la BBR par deux fondations privées, ont permis la production d'une part importante de livres audio mis à disposition de nos abonnés aveugles ou malvoyants.

L'important investissement des bénévoles dits « donneurs de voix » permet de réduire considérablement les coûts de production d'un livre audio, ce dont nous leur sommes extrêmement reconnaissants.



Projet CIR

Le CIR a mis en place un pôle petite enfance proposant des prestations d'ergothérapie en basse vision et en locomotion ainsi que des prestations sociales, aux enfants déficients visuels ou aux enfants polyhandicapés souffrant d'une malvoyance ou d'une cécité dès la naissance.

Les prestations sont définies en fonction des besoins spécifiques des enfants et prennent en considération les différentes phases du développement global et visuel des concernés. Un soin particulier est aussi apporté aux demandes des parents qui ont besoin d'être soutenus, d'où l'importance de se coordonner avec le réseau existant.



Projet CCA

Le CCA a organisé et animé diverses formations destinées à des étudiants et des journées de perfectionnement pour des professionnels du domaine médico-social.

En 2022, ce sont près de 208 étudiants des écoles de santé et 152 professionnels en formation continue qui ont découvert les caractéristiques des différents déficits visuels et comment les prendre en compte pour mieux accompagner les personnes concernées.



Chiffres-clés CIR



Valérie, ergothérapeute en basse-vision du CIR.



1'608
bénéficiaires



13'197
heures de
conseils et
d'aides



180
nouveaux
bénéficiaires
accueillis



3'560
heures de
secrétariat
pour les
bénéficiaires



Je me prénomme Diana. J'ai rejoint l'équipe des assistantes sociales du Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), un service de l'ABA, en juillet 2021.

Enseignante de formation, mon parcours professionnel m'a amenée dans le domaine du travail social, notamment en tant que curatrice durant 5 ans auprès du Service de protection de l'adulte. Puis, suite à mon engagement au CIR, j'ai suivi des formations liées au handicap visuel et ainsi acquis de nouvelles connaissances et compétences, qui m'ont permis de mieux comprendre les besoins des personnes malvoyantes ou aveugles.

En tant qu'assistante sociale, mon rôle est de soutenir et d'accompagner chaque bénéficiaire atteint d'un déficit visuel, afin de faire valoir ses droits auprès des assurances sociales, telles que l'Assurance-invalidité ou l'Assurance-vieillesse et survivants. Pour ce faire, il me faut prendre en considération sa situation personnelle et collaborer avec lui pour mettre en place les éléments nécessaires à l'amélioration de celle-ci.

Ma mission ne peut aboutir sans le soutien de l'entourage et du réseau des personnes que j'accompagne. Je collabore aussi avec l'équipe du centre, composée d'ergothérapeutes spécialisées en basse-vision et en locomotion et d'assistantes sociales. Nos échanges, nos connaissances et nos expériences nous permettent d'offrir aux bénéficiaires des solutions visant à maintenir leur autonomie et à leur garantir une bonne qualité de vie. Nous proposons donc un accueil, une écoute, un soutien et un accompagnement à la fois individualisé et pluridisciplinaire.

Ce qui me plaît dans le domaine du social, c'est d'œuvrer pour l'humain, de travailler à résoudre ses difficultés. De plus, j'accompagne des individus de tout âge, tous aveugles ou malvoyants, mais chaque situation est singulière ce qui fait que mon métier est varié et enrichissant.







Je m'appelle Carlos Considerant, j'ai 38 ans et je suis malvoyant. Depuis 1 an, mes problèmes de santé se sont aggravés, en grande partie à cause du Covid.

L'un des problèmes qui est vite devenu handicapant dans mon quotidien, c'est la perte partielle de la vue, car elle a entraîné de nombreux changements au niveau personnel et professionnel. Après avoir consulté plusieurs médecins, il m'a été conseillé de contacter l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants, et plus particulièrement son Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), lequel m'a très rapidement pris en charge. Les tests réalisés au centre m'ont en effet permis de mieux comprendre la nature de mes problèmes visuels.

Une ergothérapeute en basse-vision est intervenue pour réaménager mon domicile en y posant un éclairage adapté. Elle m'a conseillé d'installer une barre métallique dans ma baignoire et m'a aidé à faire

des réglages d'agrandissement sur mon téléphone. Par la suite, elle m'a équipé d'une loupe spécifique qui me permet de lire les étiquettes des produits que j'achète lorsque je fais mes courses, ainsi que d'un appareil de lecture, avec lequel je retrouve le plaisir de lire et d'écrire.

L'intervention de l'ergothérapeute en locomotion a été une véritable rééducation, suite à laquelle je peux à nouveau me déplacer seul. L'assistante sociale m'a aidé à accomplir les démarches administratives auprès de l'Assurance-invalidité et m'a donné de nombreux conseils pour pouvoir reprendre des activités à l'extérieur: yoga, flamenco ou encore tandem et randonnée en compagnie d'autres personnes malvoyantes.

Grâce au soutien du CIR, je me sens accompagné et plus en sécurité; je suis plus autonome, et j'ai aussi moins peur de la suite.





1'033
abonnés



29'714
prêts de livres
braille et audio



2'454
heures de
littérature
enregistrée



67'721
pages
imprimées
en braille



Mon prénom est Antonin et je travaille au studio d'enregistrement de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) en tant que technicien du son.

Le 1^{er} avril 2015, lorsque mon téléphone a sonné pour m'annoncer la bonne nouvelle de mon engagement, j'étais loin d'imaginer ce qui m'attendait, et ce n'est pas une blague !

Étant moi-même musicien et producteur, j'affectionne particulièrement le mixage et le mastering des ouvrages en postproduction, étape cruciale qui donne sa forme finale aux livres destinés à nos abonnés.

Évoluer dans un cadre comme le studio d'enregistrement de livres parlés est une expérience particulièrement enrichissante : technique du son, littérature, programmation informatique et relations sociales font partie de mon quotidien.

L'un des aspects qui me plaît beaucoup dans mon activité est le relationnel. En effet, l'accueil de nos lectrices et de nos lecteurs bénévoles ainsi que le travail en leur compagnie, rythme mes journées. Toutes les heures en moyenne, c'est un nouveau visage et une nouvelle personnalité qui se présente pour venir enregistrer. Ce moment particulier, même s'il est d'abord destiné au travail, est aussi l'occasion d'échanger quelques mots ou anecdotes, voire même parfois de se laisser entraîner dans de grands débats engagés. La diversité de ces rencontres et des situations vécues représente vraiment pour moi l'un des points clés de mon travail.

Tout ceci entouré d'une équipe de rêve, au sein de laquelle règne la bonne humeur et une communication exemplaire. Je suis véritablement reconnaissant que ce fameux coup de fil du 1^{er} avril 2015 n'ait pas été une blague !







Blinera, jeune aveugle qui bénéficie des prestations de l'ABA.





Je me prénomme Zino, et je suis bénévole pour la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) depuis près de 20 ans.

À un moment où je cherchais un moyen de me rendre utile, deux amies m'ont, à peu de temps d'intervalle, suggéré d'offrir ma voix à celles et ceux qui sont privés du bonheur que procure la lecture d'un livre. Je les ai écoutées, et c'est avec un immense plaisir que je viens chaque semaine passer une heure en cabine d'enregistrement.

Le plaisir est double : j'aime lire, et j'aime l'idée qu'ensuite, quelque part, quelqu'un pourra apprécier l'ouvrage que j'aurai enregistré. Je choisis les titres parmi les ouvrages proposés par la bibliothèque, souvent des demandes d'abonnés, ce qui me permet de découvrir des œuvres que je n'aurais pas forcément pensé à aborder de moi-même.

Au bout de quelques années de lecture à haute voix, j'ai appris que le secteur de transcription braille recherchait des correcteurs bénévoles : en effet pour pouvoir être imprimés - ou plus précisément embossés - en braille, les livres sont scannés, puis soumis à un logiciel de reconnaissance de caractères... qui n'est pas infallible ! Lettres ou ponctuations mal identifiées ne sont pas si rares, des fins de paragraphe apparaissent à des endroits inappropriés, les notes doivent être traitées manuellement – tout cela demande pas mal d'attention, mais là aussi je découvre des ouvrages très variés avec beaucoup de bonheur.

Par mes deux activités au sein de la BBR, j'espère pouvoir apporter le plaisir de la lecture à de nombreuses personnes, que ce soit au creux de l'oreille ou au bout des doigts !







Je m'appelle Josette Pouilly et je suis abonnée auprès de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) depuis 2015.

Mon ophtalmologue m'a informée que j'étais atteinte de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) en 2004 alors que j'exerçais encore en tant que secrétaire au club nautique de Versoix. Même si je savais que je n'allais pas perdre la vue complètement, j'étais consciente que j'allais devenir malvoyante progressivement.

Fin 2015, rencontrant de vives difficultés pour lire, je me suis inscrite à la BBR sur les conseils d'une connaissance et je suis devenue une grande consommatrice de leurs livres audio.

Passionnée de lecture depuis toujours, je me souviens encore du jour où, âgée de 7 ans, j'ai annoncé à ma maman que je savais lire. J'ai alors reçu plusieurs livres de la collection de la Comtesse de Ségur que j'ai complétée au fil des ans.

Grâce à la BBR, j'ai pu être équipée d'un appareil de lecture adapté,

nommé Victor et devenu depuis mon meilleur ami ! Confortablement installée dans mon canapé, je m'évade à l'écoute des livres audio que la bibliothèque m'envoie. Parfois, je reçois des titres que je n'aurais probablement pas choisis moi-même, comme ce roman policier de Michel Bussi, « On la trouvait plutôt jolie » que j'ai adoré.

Aujourd'hui je peux dire que j'apprécie encore plus d'écouter un livre que de le lire moi-même : plus besoin de se fabriquer le décor, on a l'impression d'être face à la scène.

Je ne remercierai jamais assez toutes celles et ceux qui, consacrant des heures à lire pour nous, comblent notre manque, tout comme les collaboratrices et collaborateurs de la BBR, si dévoués, qui m'envoient régulièrement ces livres, sans lesquels je ne pourrais plus vivre.

Écouter un livre c'est comme assister à une pièce de théâtre, on se laisse porter, on a le temps d'imaginer le décor et les personnages.





Étudiants des hautes écoles de santé sensibilisés au déficit visuel.



18
projets
conseils et
accompagnements



24
projets
cadre bâti



17
formations et
sensibilisations



812
heures pour la
promotion de
l'intégration



Je m'appelle Selma et je travaille au sein du Centre de Compétences en Accessibilité (CCA), un service de l'ABA, depuis 2018. J'ai démarré mon activité en réalisant deux mandats puis j'ai été engagée, en septembre 2019, comme responsable de formation.

Mon rôle s'articule autour de plusieurs activités. Tout d'abord, il consiste à développer et coordonner le pôle formation. Pour ce faire, je collabore avec les ergothérapeutes spécialisées en basse-vision et en locomotion du Centre d'Information et de Réadaptation et du Foyer du Vallon. Avec leur expertise, nous élaborons les formations et sensibilisations proposées par l'ABA. En effet, nous recevons régulièrement des demandes de la part d'organismes ou d'entreprises qui désirent sensibiliser leurs équipes au déficit visuel. Afin de leur offrir une prestation sur mesure, j'analyse leurs requêtes et construis le programme, toujours en équipe.

Lors de ces formations et sensibilisations, l'objectif principal est d'apporter aux participants une meilleure connaissance et prise en compte des besoins spécifiques aux personnes vivant avec un handicap visuel. Pour ce faire, j'ai notamment constitué un pôle de personnes-ressources aveugles ou malvoyantes, qui sont régulièrement impliquées dans ces actions: elles viennent témoigner et échanger avec les participants, formule très appréciée de tous.

Par ailleurs, dans le cadre de mes activités, j'ai la chance de rencontrer et de collaborer avec différents acteurs déterminés à œuvrer pour une meilleure intégration des personnes vivant avec un déficit visuel. Je m'efforce de développer ces liens si précieux afin de mettre en place des partenariats et de futures formations, principalement dans les domaines culturels et médico-sociaux.





Rapport du trésorier

Après un résultat positif de CHF 708'484.- en 2021, l'exercice 2022 se termine sur une perte de CHF 797'127.-, presque en miroir négatif de l'année passée.

Comme souvent, l'explication de ce retournement est à chercher au niveau du résultat financier qui enregistre une perte de CHF 2'377'616.- après un gain de CHF 2'581'225.- en 2021. La volatilité de ce poste d'une année à l'autre confirme notre dépendance aux marchés financiers.

Suite à une forte baisse en 2021, les produits sont en hausse de près de 23% en 2022 grâce, essentiellement, à la forte augmentation des successions et legs (+273%) qui restent aussi un poste très volatil. Les dons ont également contribué à ce bon résultat avec une hausse de 23%.

Les charges sont, quant à elles, globalement stables (+1%) grâce à une augmentation contenue des charges de personnel (+1% également) qui représentent toujours plus de 80% de ce poste.

Le résultat des immeubles devient négatif à hauteur de CHF - 222'595.- pour cause de travaux d'entretien du Foyer du Vallon. Cependant, ces derniers sont financés par une utilisation des fonds affectés. Sans cela, il serait resté positif malgré une baisse de 8%.

Relevons encore des produits exceptionnels de l'ordre de CHF 1'328'169.- dus à la dissolution d'une provision devenue sans objet. La variation des fonds affectés est impactée, positivement, par la mauvaise performance des marchés financiers, puisqu'une partie de celle-ci doit être attribuée, mécaniquement, à notre pool de cinq fonds affectés.

Après une année 2022 marquée par les mauvaises performances boursières, espérons que 2023 redonne un peu de couleur à notre portefeuille de titres, tout en restant prudents vu les incertitudes qui s'accumulent.

Je tiens à remercier nos comptables et notre fiduciaire pour la qualité de leur travail, ainsi que tous nos donateurs sans lesquels nous ne pourrions réaliser nos buts année après année.

Xavier Barde



Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2022 (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
Actif	2021	2022	2021	2022
Circulant	21'256	18'547	25'819	23'376
Immobilisé	4'520	4'393	4'973	4'817
Total de l'Actif	25'777	22'940	30'792	28'193

Passif	2021	2022	2021	2022
Engagements à court terme	1'597	616	3'346	2'284
Engagements à long terme	0	0	16	103
Capital des fonds (fonds affectés)	9'264	8'205	9'862	8'775
Capital de l'organisation	14'916	14'119	17'569	17'032
Total du Passif	25'777	22'940	30'792	28'193

Compte de résultat (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
	2021	2022	2021	2022
Ventes et autres revenus	199	133	7'343	7'387
Cotisations et dons	828	1'009	828	1'009
Successions & legs nets	365	995	365	995
Produits de fonds du secteur public	2'373	2'477	4'145	4'635
Total Produits	3'765	4'612	12'681	14'025

Frais de personnel	-4'215	-4'263	-11'384	-11'684
Charges directes d'exploitation	-667	-699	-1'261	-1'338
Autres charges d'exploitation	-254	-204	-600	-495
Amortissements	-28	-31	-149	-143
Total Charges	-5'163	-5'196	-13'393	-13'660

Résultat net d'exploitation	-1'398	-583	-712	365
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	------------

Résultat d'exploitation des immeubles	295	-223	-300	-808
Résultat financier	2'581	-2'378	2'576	-2'382
Autres résultats exceptionnels	8	1'328	-360	1'289
Résultat des fonds affectés	-777	1'059	-766	1'087
Résultat annuel	708	-797	438	-450

Attribution/dissolution du capital lié	125	369	0	0
Attribution/dissolution au capital libre	833	-428	438	-450

Les comptes 2022 de l'association ainsi que les comptes consolidés ont été révisés par la fiduciaire Berney Associés SA.



Témoignage fondation privée

Depuis de nombreuses années, les fondations Boehringer soutiennent généreusement les projets de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants, dont certains en faveur de ses jeunes bénéficiaires.

Les Fondations Konstanze Märki-Boehringer et Margrit et Robert Boehringer existent depuis plus de 50 ans. La première s'est fixé pour but d'aider les malades des yeux et de donner aux plus précaires les moyens financiers de traiter ces pathologies; la seconde, de fournir les ressources permettant de construire et/ou de rénover des foyers destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes dans le canton de Genève. C'est donc souvent par le biais de donations à ce précieux intermédiaire qu'est l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) que les fondations honorent leurs statuts.

Ainsi, en 2022, la Fondation Margrit et Robert Boehringer a alloué une somme importante à la rénovation du Foyer du Vallon. La Fondation Konstanze Märki-Boehringer a quant à elle soutenu, entre autres, la production de livres (audio et braille), le projet « petite enfance » (prise en charge et accompagnement des enfants déficients visuels âgés de 0 à 4 ans), l'achat

de moyens auxiliaires facilitant la vie des personnes concernées et, last but not least, des excursions pédao-récréatives destinées aux jeunes aveugles et malvoyants.

Certains membres des conseils de ces Fondations ont d'ailleurs pu participer à une sortie hivernale à Leysin avec descentes de toboggans de neige, à des vitesses à couper le souffle ! Nous étions enchantés de rencontrer « nos » bénéficiaires. Si nous avons pu prendre conscience de leurs difficultés quotidiennes (dans les déplacements ou la lecture, par exemple), nous avons aussi constaté leur entrain, leur joie d'être ensemble et de faire des activités inédites. Sans la présence rassurante des employés de l'ABA, une telle entreprise aurait bien sûr été impossible.

Nous, membres des conseils de ces deux Fondations, sommes heureux de pouvoir participer au soutien des malades des yeux par notre engagement personnel et les moyens matériels dont nous disposons.

Dr. Marc Zaninetti
Membre des
Fondations Boehringer





Nous témoignons ici notre profonde reconnaissance envers nos donateurs privés et institutionnels pour la générosité dont ils ont fait preuve en 2022. Leur soutien indéfectible permet à l'ABA, année après année, de placer ses bénéficiaires aveugles ou malvoyants au centre de tous ses projets et de toutes ses réflexions.

En effet, les dons, les legs et les successions permettent à l'association de financer une part importante des prestations dévolues aux personnes concernées. Nos chaleureux remerciements vont aussi à l'ensemble de nos bénévoles pour leur précieux et fidèle engagement.

Soucieuse de préserver la confidentialité des informations sur ses donateurs privés et ses bénévoles, l'ABA renonce à publier leur nom dans ce rapport annuel.

Fonds et fondations

Fondation Konstanze Märki-Boehringer
Fondation Margrit et Robert Boehringer
Carlit Stiftung
Fondation La Colombe
Fondation Charles Curtet
Fondation Philanthropique Famille Firmenich

Fondation Suzanne Huber
Fondation Frédéric Meyer
Fondation Anne Preziosi
Fondation Pro Visu
Fonds Tissot

Communes et villes

Commune d'Anières
Commune d'Avully
Commune d'Avusy
Commune de Cartigny
Commune de Céligny
Commune de Chancy
Commune de Chêne-Bougeries
Commune de Collonge-Bellerive
Commune de Dardagny

Ville du Grand-Saconnex
Commune de Laconnex
Ville de Lancy
Commune de Meinier
Ville de Meyrin
Commune de Satigny
Commune de Troinex
Ville de Versoix

Membres du comité de l'ABA

Président

M. Michel Philippi (membre depuis 2008, Secrétaire 2008-2015, Président depuis 2016)

Vice-Président

Me Ivan Cohen (membre depuis 1994, Vice-Président depuis 1997)

Trésorier

M. Xavier Barde (membre depuis 2014, Trésorier depuis 2016)

Secrétaire

M. Gabriel Frossard (membre depuis 1999, Trésorier 1999-2015, Secrétaire depuis 2016)

Membres

M. Jean-Claude Portier (depuis 2003)
Mme Maria-Luisa Noetzlin (depuis 2004)
Me Blaise Stucki (depuis 2008)
Mme Tamara Morcillo (depuis 2010)
Dr. Michel Matter (depuis 2010)
Prof. Edouard Gentaz (depuis 2014)
Me Phidias Ferrari (depuis 2017)
Mme Théodora Cohen Liechti (depuis 2022)
M. Olivier Meier (depuis 2022)



Musa, jeune malvoyant qui a bénéficié des prestations de l'ABA pour l'aménagement de son poste de travail.



L'ABA s'engage pour l'intégration et l'épanouissement des personnes déficientes visuelles. Vos dons, legs et successions permettent à l'ABA de travailler en toute indépendance, sans limitation de prestations. Engagez-vous à nos côtés pour nos bénéficiaires.



Legs et successions

Un testament garantit l'exécution de vos dernières volontés. Par ce geste, vous perpétuez votre engagement pour une cause dont vous partagez les valeurs.

En conséquence, votre legs sera entièrement affecté aux prestations et aux activités en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, ce qui représente un soutien inestimable.

L'ABA est une institution privée et indépendante, reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle bénéficie d'une exonération fiscale totale sur les successions.



Dons

Les dons versés aux associations poursuivant un but d'utilité publique sont déductibles des impôts. À Genève, les dons sont déductibles jusqu'à concurrence de 20% du revenu net, pour les personnes physiques et morales. Une attestation de don vous est fournie par l'association.

Les dons peuvent être effectués sur notre site internet www.abage.ch. L'ABA vous adresse volontiers, sur demande, des bulletins de versement personnalisés.



Projets

Financer un projet vous donne l'occasion de vous investir pleinement au cœur des activités de l'ABA. Les projets sont définis en fonction des besoins des bénéficiaires et taillés sur mesure, de sorte à ce qu'ils correspondent aux aspirations de nos donateurs.

Ce mode de financement vous permet de vous assurer que votre donation profite dans son intégralité, à un projet que vous avez choisi de soutenir.



Assurance-vie

En souscrivant un contrat d'assurance-vie au profit de l'ABA, vous assurez ainsi une continuité aux actions et aux projets qui profitent aux personnes atteintes de cécité ou de malvoyance.

L'assurance-vie est un contrat d'épargne reversé au bénéficiaire désigné sous forme de rente ou de capital. Ce contrat permet de constituer une épargne dans un cadre fiscal et juridique avantageux et d'en garder la maîtrise.

Quel que soit votre choix de soutien, la direction de l'association est à votre disposition pour vous guider.



2022 est l'année qui marque la fin de la pandémie, non pas la fin des cas, mais du moins la fin de la gestion politique de cette pandémie. Cet épisode a-t-il permis une réelle reconnaissance de notre activité ? A-t-il réellement modifié les mentalités sur le respect des personnes âgées dans la vie et dans la mort ?

Qu'avons-nous appris de cette période extraordinaire, au sens étymologique du terme ? La pandémie semble avoir mis en évidence la tendance vers un tout sécuritaire, où le mot d'ordre, voire l'exigence absolue, se résumerait à : « assurance casco complète ». La pandémie nous a appris que nous vivons dans l'illusion de cette maîtrise si désirée. Il est important de trouver un équilibre entre la sécurité, la responsabilité et la confiance dans la gestion des établissements. Les règlements et les contrôles de l'État peuvent aider à garantir la qualité des soins, mais il est essentiel de ne pas perdre de vue les besoins individuels des résidents et de reconnaître le rôle important des professionnels travaillant dans les établissements médico-sociaux (EMS).

La COVID-19 a placé la mort et la vulnérabilité sous les feux des projecteurs de la société. Les EMS ont été particulièrement touchés par cette crise, et les professionnels de la santé et du social ont été confrontés à des défis sans précédent. Mais en quoi la mort est un échec ? La mort est une étape naturelle de la vie qui doit être gérée avec empathie et humanité. Il est important de reconnaître qu'elle fait partie intégrante de la vie, en particulier à un âge avancé, et que les professionnels des EMS travaillent quotidiennement pour accompagner les résidents avec dignité et respect.

Je profite de ce rapport pour remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, leur travail sans relâche et leur professionnalisme tout au long de cette période complexe et éreintante avec des consignes qui changeaient quasiment tous les jours. Ils ont pris soin des résidents du Foyer du Vallon tout en faisant face à des difficultés touchant leurs proches.
MERCI À VOUS TOUTES ET TOUS !!

Nicole Rossy





L'exercice 2022 est le cinquième de la période quadriennale «revisitée» selon le contrat de prestations 2018-2021 et de son addendum, prolongeant ce dernier jusqu'à fin 2023.

Cette période «quadriennale» s'est vue prorogée jusqu'en 2023 par l'État, le temps de définir les bases légales pour la sortie de la LIAF (Loi sur les indemnités et les aides financières), afin de se conformer aux recommandations émises par la Cour des comptes dans son rapport de 2015.

Les comptes du Foyer au 31 décembre 2022 montrent un résultat positif de CHF 260'215.69 après traitement de la part revenant à l'État. Le résultat 2022 est principalement marqué par le fait d'avoir une charge de soin bien supplémentaire au passé.

Le prix de pension journalier a été comptabilisé à CHF 234.- par jour, tandis que celui facturé a été de CHF 235.-. Une provision ayant été faite pour le franc de différence, le recours déposé au Tribunal Fédéral par le Foyer du Vallon étant toujours cause à juger. Pour rappel, une sanction de CHF 1.- par jour et par résidant a été décidée par le Département de la santé pour les établissements ayant appliqué le nouveau

règlement sur les rémunérations des directions, règlement validé en assemblée générale par les faïtières des EMS en 2019.

L'exercice 2022 a été révisé pour la dernière fois par la Société fiduciaire d'Expertise et de Révision SA (SFER), leur mandat arrivant à terme. Je les remercie pour l'agréable collaboration et l'accompagnement dans nos démarches durant cette période.

Je remercie aussi Madame Nicole Rossy pour sa collaboration et sa disponibilité, ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices pour l'excellent travail qu'ils ont accompli tout au long de l'année avec efficacité, compétence, gentillesse et bonne humeur.

Olivier Meier

Bilan au 31 décembre 2022 (en milliers de francs)

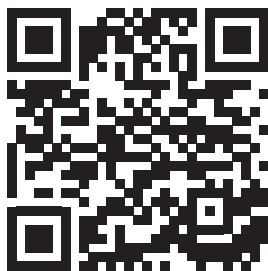
Actif	2022	2021
Circulant	4'890	4'633
Immobilisé	424	453
Total de l'Actif	5'314	5'086

Passif	2022	2021
Capitaux étrangers à court terme	1'729	1'819
Capitaux étrangers à long terme	103	16
Fonds affectés	570	598
	2'401	2'433
Capital de l'organisation	2'913	2'653
Total du Passif	5'314	5'086

Compte de résultat (en milliers de francs)	2022	2021
Total des produits	9'448	8'994
Charges du personnel	-7'386	-7'200
Autres charges d'exploitation	-1'718	-1'704
Total des charges directes	-9'104	-8'903
Résultat intermédiaire	345	91
Résultat des fonds affectés et utilisations des dons	28	11
Résultat financier	-5	-5
Résultat net hors exploitation	-58	-96
Part à restituer à l'État	-87	68
Résultat net sur exercices antérieurs	37	-272
Résultat de l'exercice après restitution	260	-203



Version numérique du rapport
disponible début août grâce
à ce QR code :



**Association pour le Bien des
Aveugles et malvoyants - ABA**
Direction

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 19
aba@abage.ch - www.abage.ch

**Bibliothèque Braille Romande
et livre parlé - BBR**

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 00
bbr@abage.ch

**Centre d'Information et
de Réadaptation - CIR**

Route du Vallon 18
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 10 64
infoarea@abage.ch

**Centre de Compétences
en Accessibilité - CCA**

Route du Vallon 20
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 08 41
accessibilite@abage.ch

Foyer du Vallon

EMS pour personnes âgées
aveugles ou malvoyantes
Route du Vallon 16
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 305 08 08
contact@foyerduvallon.ch

